Matières facultatives, jeudi 22 juillet ; (*Les examens seront publics.*)

2e ASPIRANTES.

Brevet simple, lundi 26 juillet,

Matières facultatives, jeudi 29 juillet ; (*Les examens ne seront pas publics.*)

2° Arrêté en ce qui concerne les canaux et rivières navigables du département.

3° Circulaire à MM. les sous préfets et maires du département, contenant des dispositions relatives à l'habillement des jeunes gens qui sont appelés à faire partie de la garde nationale mobile après avoir été remplacés dans le contingent de l'armée.

Le Conseil municipal de Roubaix se réunit ce soir.

Le Conseil municipal de Tourcoing dans sa dernière séance, a adopté le rapport de la commission spéciale (MM. Leurent, Taffin (rapporteur), Six-Lerouge, Monnier, Hassebroucq et Ch. Wattine), chargée de déterminer l'emplacement de la nouvelle église de la Croix-Rouge. L'édifice sera construit sur l'emplacement actuel.

Conformément aux conclusions de la commission spéciale (MM. Leurent, rapporteur), Hassebroucq, Leserre, Wattine et Ed. Flipo), le Conseil a ensuite décidé qu'une place sera créée à la rencontre des rues Impériale et Delobel, et autorisé l'administration municipale à acquérir les terrains utiles (8 ares 43 centiares) à cet effet.

Hier, vers midi et demi, le feu s'est déclaré dans l'une des caves de l'établissement de M. Allard-Rousseau, rue de Gulon-d'eau. Cette cave contenait des laines préparées pour le filature. Il y en avait une grande quantité. La fumée empêchant de pénétrer dans la cave, on a dû se borner à boucher toutes les issues pour étouffer le feu.

La perte est évaluée à environ 80,000 fr. Il y a assurance à trois compagnies.

Sous peu de jours aura lieu au théâtre de Roubaix, une représentation de la *Czarine* donnée par la compagnie parisienne. Le rôle du joueur d'échecs sera rempli par l'automate de M. Robert Houdin.

Ce matin, le nommé Jean-Baptiste Cheron, âgé de 27 ans, ouvrier maréchal ferrant, travaillant à Roubaix, a été arrêté rue du Collége pour voies de fait et outrages envers un agent de la force publique.

Procès-verbal pour vol a été dressé à la charge du nommé Albert Carlier, âgé de 27 ans, déserteur belge, ouvrier teinturier, et de la nommée Rosalie Vanherdesse, âgée de 26 ans, soigneuse, née à Bruges, tous deux demeurant à Roubaix

---

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné hier à un mois de prison un ouvrier de fabrique de Roubaix, François Denys, pour destruction volontaire de matériel de fabrique.

Exposition des Beaux-Arts de Roubaix.

Tirage de la loterie du 14 juin 1869.

	N° d'ordre du tirage.	Numéro du catalogue.		
Tableau n°	11	322	gagné par le n°	4345
»	16	388	» »	4025
»	17	639	» »	9860
»	20	176	» »	9060
»	5	113	» »	2957
»	22	121	» »	8445
»	19	745 bis	» »	128
»	8	224	» »	7357
»	21	8	» »	8331
»	13	1	» »	8573
»	14	165	» »	12588
»	7	7	» »	903
»	24	124	» »	5592
»	1	314	» »	6485
»	12	15	» »	2095
»	10	699	» »	15146
»	2	592	» »	1028
»	23	453	» »	9446
»	4	455	» »	10257
»	6	149	» »	2332
»	18	508	» »	17404
»	9	84	» »	6794
»	3	558	» »	11379
»	15	484	» »	17780

Le Secrétaire de la Société des Amis des Arts,

Théodore LEURIDAN.

MM. les chefs d'industrie qui n'ont pu assister aux expériences de l'*Extincteur des incendies* qui ont eu lieu à Roubaix, sont informés qu'une nouvelle expérience aura lieu jeudi prochain à 5 heures 1/2, sur la nouvelle Place des Nonnes à Tourcoing. 8871

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 13 Juin 1869

Sommes versées par 180 déposants, dont 38 nouveaux.	fr. 28,824 »
42 demandes en remboursement.	» 12,218-75

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Requillart Seré père et Henry Mathon, directeurs

Pour toute la chronique locale: J. BROUX.

FAITS DIVERS.

— L'Empereur a rendu visite dimanche au vice-roi d'Egypte. L'entrevue a duré plus d'une heure. Sa Majesté était accompagnée du général de Montebello, l'un de ses aides de camp, et de deux officiers de sa maison.

— Une dépêche de Londres annonce à la date du 13 juin, le départ du port de Deal, du *Great Eastern* ayant à bord le cable transatlantique français. Le *Grat Eastern*, avant de se rendre à Brest, relâchera à Portland. L'entreprise s'annonce sous les auspices les plus favorables.

— Le génie de la spéculation ne recule devant rien. Exemple, emprunté au *Gaulois* :

« Un propriétaire du boulevard a eu une idée lumineuse, renouvelée à l'époque de la rentrée des troupes.

» Cet industriel avait fait un grand écriteau ainsi conçu :

FENETRES A LOUER

à 2 fr. l'heure

POUR L'ÉMEUTE DE CE SOIR.

» Et la police a eu toutes les peines du monde à lui faire comprendre que son idée n'était pas *à louer* du tout, et à l'empêcher de placarder son écriteau. »

— On dit que 42,000 personnes ont quitté Paris pendant la journée de vendredi.

— Le plaisant se mêle parfois aux scènes les plus tristes.

L'autre soir, quand le duc de Massa, arrêté pour avoir voulu empêcher un agent de frapper un ouvrier inoffensif, fut amené devant le chef du bureau de police avec son protégé de hasard, le chef lui demanda :

— Qui êtes-vous ? Votre nom ?

— Le duc de Massa.

— Le duc de *massacre*, exclama le policier. Ah çà ! est-ce que vous croyez, vous, que vous allez vous f... ...icher de nous !

Et le duc était bel et bien *collé au bloc*, s'il n'eût prestement mis sa carte sous le nez du chef, qui alors lui fit la révérance et lui ouvrit à deux battants la porte du dehors. (*Gaulois.*)

— Voici des détails sur l'accident de chemin de fer arrivé à la gare de Mondragon, près Lyon.

D'après les journaux de Lyon, la personne tuée est une voyageuse, âgée de soixante-cinq ans, qui, au moment du choc, a voulu sauter du train ; saisie par sa robe, elle a été précipitée sous les roues et horriblement broyée.

Une lettre qui est adressée au *Temps* par un des voyageurs qui se trouvaient dans le train maltraité, raconte ainsi l'événement :

Hier, 9 courant, le train omnibus n° 22, parti d'Arles à neuf heures quarante du matin, est arrivé à dix heures trente cinq à la station de Mondragon. Pendant qu'on chargeait ou déchargeait des cocons, arrive avec sa vitesse ordinaire un train de marchandise sur la même voie. Aussitôt que le chef de gare l'aperçoit, il crie au mécanicien de partir instantanément. Le mécanicien, donnant une vigoureuse impulsion à sa machine, causa au train une secousse qui le coupa en deux. Plusieurs voyageurs reconnurent au son de voix du chef de gare le danger qu'ils couraient.

Tout en mettant la tête aux portières, plusieurs eurent la présence d'esprit d'ouvrir et de crier aux autres personnes de descendre.

Le choc fut terrible ; la machine du train de marchandises entra dans la dernière voiture en la brisant, ainsi que celle qui précédait.

Heureusement pour les voyageurs restés dans les voitures, le premier essieu et les roues de la machine se sont brisées, ce qui arrêta net la machine et le train de marchandises.

Il y a eu une dizaine de personnes contusionnées avec des blessures plus ou moins graves.

Une malheureuse femme, qui en descendant s'est accrochée, a été tuée. Son corps a été coupé en trois ou quatre morceaux.

— L'*Inconnu du Figaro* raconte l'histoire d'un représentant du peuple nommé 1848 dans la Seine-Inférieure, et qui n'était autre qu'un forçat libéré. Voici ce qu'il en dit :

Quel était le crime ? Je crois qu'il s'agissait d'un vol avec effraction commis au préjudice d'un curé de village par un jeune ouvrier à qui le curé avait appris à lire et à écrire. Le coupable avait été condamné à dix ans de travaux forcés et à la surveillance de la haute police.

« Il subit sa peine au bagne de Toulon ; mais il disparut subitement de la petite ville qui lui fut ensuite assignée pour résidence et la police perdit complétement sa trace.

« Cela se passait plusieurs années avant la révolution de 1848.

« Parmi les élus d'un de nos grands départemens manufacturiers du nord-ouest aux élections générales d'avril 1848 figurait un citoyen D..., qui s'était fait une réputation d'orateur et l'homme d'action dans les ateliers nationaux de la ville. Nulle réclamation de s'éleva contre sa nomination ; ses pouvoirs étaient en règle et il fut admis sans difficulté avec ses collègues de R... dans la séance de l'Assemblée nationale du 4 mai 1848.

« Quelques jours plus tard, le citoyen D... dînait à table d'hôte, ce qui n'a rien de surprenant. Il était célibataire, ne connaissait personne à Paris, et comme beaucoup d'autres représentans venus de province, il vivait en camp volant.

« Le hasard, — le plus audacieux des romanciers, — lui donna pour voisin un homme de son âge, qui voulut à toute force le reconnaître pour son ancien condisciple et lui rappeler le souvenir de leur vénérable maître, le curé de X...

« Le citoyen D..., fort troublé, prévoyant d'ailleurs les suites de cette fâcheuse rencontre, nie fort et ferme et le prend de très haut avec son ancien camarade ; celui-ci se fâche. Une altercation si vive s'enfuit qu'elle vient aux oreilles de la police. — On sait que la police a de nombreuses oreilles, et quelle en met volontiers quelques unes en dépôt dans les tables d'hôte, les cafés et autres lieux d'échangement.

« Bref, M. Alfred, qui dirigeait alors la police municipale, instruisit le gouvernement provisoire et le président de l'Assemblée nationale de la situation présumée du citoyen D...

« Une entrevue eut lieu entre le représentant du peuple et le représentant de la justice préventive et répressive. Le citoyen D..., comprenant qu'il était perdu, consentit à tout ce qu'on lui prescrivit pour prévenir un éclat, et il donna purement et simplement sa démission, qui fut acceptée de même, ainsi que le constate le *Moniteur* du 26 mai.

« Le citoyen D... ne représenta donc le peuple français que pendant ving-et-un jours. »

Le représentant dont il s'agit était ouvrier tisserand à Elbœuf et s'appelait Dobremel.

— En Allemagne, un fatanique de statistique a calculé que, pour une chemise bien cousue, il fallait 20,649 fois piquer l'aiguille, besogne qui se rémunère, de l'autre côté du Rhin, par 10 gros (1 fr. 25).

Voici une statistique plus curieuse, faite par un adversaire du tabac, qui a eu le courage de calculer ce que la fumée fait perdre de salive à la pauvre humanité.

Il y a, dit-il, environ trois cents millions de fumeurs, sur lesquels les deux tiers crachent en fumant.

En moyenne, cinquante hommes salivent un litre par jour ; — soit pour deux cents millions d'hommes, quatre millions de litres de salive par jour ; — soit par un milliard quatre cent soixante millions de litres de salive expectorés par les fumeurs.

Soit de quoi faire un fleuve navigable aux gros batiments.

Et, après cela, doutez-vous encore que la pauvre humanité doive fatalement périr d'épuisement ?

— Dimanche, une affluence considérable se pressait dans l'église de la Madeleine, à Paris; l'on célébrait avec une grande pompe l'office de la Fête Dieu. La procession circulait lentement autour de la nef.

Au moment où passait, sous le dais aux crépines d'or, le curé élevant l'ostensoir, l'un des assistants s'obstina à rester debout et la tête couverte, malgré les invitations réitérées de la foule et des sergents de ville de service. Il refusa également de se retirer, en traitant ceux qui l'entouraient de crétins, d'imbéciles, etc., et en injuriant les agents.

Dans le désir d'éviter une scène scandaleuse, on avait pris le parti de le laisser et de passer outre, quand l'un des spectateurs, ne pouvant maîtriser son indignation, assena sur la machoire de l'impie un vigoureux coup de poing qui lui brisa deux dents de devant,

Celui-ci allait riposter, mais les sergents de ville arrêtèrent les deux adversaires et les conduisirent au commissariat de police du quartier.

Là on n'a pas été peu surpris d'apprendre que le zélé champion du Saint-Sacrement n'était autre qu'un israélite.

Il a déclaré que, quoique attaché à la religion judaïque, il aimait à contempler les imposantes cérémonies du catholicisme. Il était donc venu en amateur. L'insolence de l'homme qui troublait ainsi une si belle procession l'avait révolté, et sachant que, d'après la loi religieuse, les chrétiens ne peuvent venger eux-même leurs injures, il avait cru devoir intervenir en leur faveur.

Malgré ces explications, l'israélite aura à répondre devant la justire des voies de fait dont il s'est rendu coupable. (*Droit.*)

— Un nouveau système de fusées, dites à la *Maucourant*, du nom de son inventeur, chef d'escadron d'artillerie, a été expérimenté au camp de Châlons, dans des circonstances ainsi rapportées par la *Patrie* :

« Le nouveau projectile imaginé par cet officier supérieur diffère de la fusée de guerre que l'on a l'habitude de voir, en ce qu'il n'a pas, comme cette dernière, la queue de bois qui lui fait donner son nom. De prime abord, cette différence saute aux yeux et étonne, puisque c'est précisément la queue de bois au moyen de laquelle la direction est donnée tant bien que mal.

» Le projectile Maucourant se présente sous la forme d'un boulet de douze ordinaire cilyndro-conique. Ce qui constitue son rôle de fusée, c'est sa partie supérieure, laquelle, par un ingénieux système et des dispositions parfaitement combinées, permet de faire éclater le projectile, soit à une distance donnée, soit au premier choc qu'il reçoit.

» Lorsqu'on veut faire éclater le projectile à une distance donnée, on découle une des ouvertures qui correspond à la distance adoptée, celle de 1,500 ou de 3,000 mètres par exemple. Le feu étant mis à la charge, se communique à l'amorce, dont la durée est calculée de façon à ne produire l'éclatement qu'à la distance voulue. La durée de l'amorce est d'une seconde pour 1,500 mètres et deux secondes pour 3,000 mètres. Dans les deux cas le projectile ricoche deux fois, mais en raison de la nature et de la composition, en raison des accidents de terrain, la fusée éclate au ras de terre, ou à des hauteurs variant de 2 à 200 mètres.

» Lorsqu'on veut obtenir avec la fusée un effet *percutant*, c'est-à-dire quand on la veut faire éclater au moment où elle frappe l'obstacle, on découffe l'amorce et on lui en substitue une autre ayant les conditions suivantes : Au dessous d'une capsule remplie de fulminate de mercure se trouve une tige intérieure ou aiguille noyée dans une enveloppe. Au départ de la fusée, la vitesse initiale du projectile force la charge à se porter sur le culot, et dès que ce projectile touche un obstacle tout le système intérieur se précipite en avant. L'aiguille vient alors frapper la capsule, qui est immobile. L'inflamation du fulminate de mercure met le feu à la charge de la fusée, charge qui est de 500 grammes et qui fait éclater le boulet en une vingtaine de morceaux de différentes grosseurs.

» Les effets de cette fusée nouvelle paraissent terribles. Soixante ont été lancées le jour de l'expérience, au camp, en présence d'une grande partie des officiers du corps d'armée, non seulement officiers d'artillerie et des armes savantes, mais aussi de l'infanterie et de la cavalerie ; sur ces soixantes fusées, pas une n'a manqué son effet. Celles pour lesquelles on avait adopté le système percutant, c'est-à-dire à éclatement au moment du choc, ont éclaté au ras du sol en l'effleurant. L'une d'elles a touché une cible, et ce choc, bien inférieur en intensité à celui obtenu par le sol, a suffi pour déterminer à l'instant l'effet voulu.

» Les officiers qui ont assisté à cette curieuse expérience ont été étonnés des effets produits ; mais ceux qui, par la nature de leur service et de leurs études sont plus à même de se rendre compte et de bien apprécier la nouvelle fusée du commandant Maucourant, pensent généralement, nous assure-t-on, qu'au point de vue pratique les moyens employés seraient peut-être un peu délicats pour avoir en campagne les résultats qu'on se propose avec les fusées de guerre : tous sont d'accord pour reconnaître que ce système serait d'un effet merveilleux dans un siége ou pour la défense d'une position, d'une place, d'un obstacle fixe, en un mot. »

— Nous déclarons, dit un journal, n'avoir jamais vu rien de plus laid et de plus disgracieux que l'uniforme dont on vient d'affubler les jeunes citoyens appartenant à la garde nationale mobile. On nous dit que le vêtement complet ne coûte que quarante-cinq francs ; ce n'est pas cher, en effet.

Mardi, on voyait de nombreux groupes de ces nouveaux militaires, et ils n'avaient pas l'air très satisfaits de leur nouvel accoutrement.

C'est mardi, en effet, qu'on a commencé à habiller les jeunes gens de la garde nationale mobile du département de la Seine (classe 1867). Le nombre des absents a été extrêmement restreint, — il y a même un certain nombre de compagnies où aucune absence n'a été constatée. Trois bataillons sont habillés par jour ; à la fin de la semaine, les dix-huit bataillons de la Seine seront donc habillés et prêts à être exercés.

— Un pharmacien allemand, M. Kuhr, a donné plusieurs recettes d'encre pour marquer le linge, parmi lesquelles la suivante se distingue par sa solidité et par la beauté du noir qui en résulte. On compose d'abord un liquide servant de préparation, en faisant fondre, dans 16 parties d'eau distillée, 1 partie d'hypophosphate de soude et 2 parties de gomme arabique On abreuve le linge de ce liquide, on le laisse sécher, et, après l'avoir repassé, on y trace les caractères avec une plume d'oie chargée d'une solution de 1 partie de nitrate d'argent, 6 parties de gomme en dissolution visqueuse et 6 parties d'eau distillée. (*Cosmos*).

— Il y a eu ces jours derniers à Bourg un commencement de grève des ouvriers bottiers et cordonniers, qui demandaient une augmentation. Ils ont eu plusieurs réunions dans lesquelles les patrons ont été appelés. On a examiné et discuté de part et d'autre les tarifs, et l'on a fini par tomber d'accord moyennant une légère augmentation nécessitée par le renchérissement des loyers et de beaucoup d'objets de consommation.

Cette grève est finie, une autre commence.

Le *Journal de l'Ain* annonce que les ouvriers menuisiers de Bourg demandent aussi en ce moment la réduction d'une heure de travail sur la journée.

Des lettres de l'Auvergne, dit *l'Union*, annoncent que les ouvriers maçons de Clermont et de Riom se sont mis en grève, demandant une augmentation de salaire.

— Une anecdote sur le général de Noue, qui est mort récemment. Nous l'empruntons au *Gaulois*.

Le général avait beaucoup d'esprit, et c'était un des hommes du monde le plus appréciés sous le rapport de l'urbanité et de l'obligeance.

On raconte qu'un jour il surprit à pleurer le planton de faction à sa porte.

— Qu'as-tu à pleurer ? lui dit-il brusquement. Est-ce qu'un soldat pleure ?

— Mon général, c'est que je viens de recevoir une lettre du pays qui me dit que ma pauvre mère est mourante.

— Ah ! c'est différent !... Eh bien ! il faut aller vite ou pays pour fermer les yeux à la mère Je te donne un congé de quinze jours ; et, tiens, mon camarade, voilà de quoi faire la route.

Et le général glissa deux louis dans la main du planton en ajoutant ce seul mot :

— Décampe !

— DES POUVOIRS REPRÉSENTATIFS. (*Division et attributions*) *Corps législatif et Conseils généraux, d'arrondissement et municipaux. Remaniement de la France ; suppression des arrondissements ; Conseils cantonnaux; Conseil national ; Administration de Paris-Capitale* ; par F. DUMON-MEYRARD, auteur de nombreux travaux d'intérêt public. Cet ouvrage se recommande par son objet même à l'attention des esprits sérieux, des publicistes, des hommes politiques et des administrateurs publics, des électeurs et des contribuables, de tous ceux, en un mot, qu'intéresse ou préoccupe la chose publique, et plus particulièrement les sénateurs, députés, conseillers d'Etat et de préfecture, préfets, sous-préfets, maires, adjoints, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et conseillers municipaux, magistrats, notaires, avoués, avocats, etc. — La division et les attributions respectives des corps ou pouvoirs composant la représentation nationale à tous les degrés n'avaient jamais été définis et tracés avec plus de clarté et de précision, de logique et de vérité, de manière à écarter tout équivoque, tout doute, tout embarras sur le rôle et les attributions respectives de ces corps ou pouvoirs ; — Les modifications proposées méritent d'être examinées. Le bas prix de cet utile et intéressant ouvrage le met à la portée de tout le monde. Pour le recevoir *immédiatement et franco à domicile* il suffit d'envoyer *franco* son adresse et trois timbres-poste de 0,20 centimes à l'auteur M. *F. Dumon-Meynard, rue Trévise, 7, Paris.*

Tout père de famille qui fait un Contrat d'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR CONSTITUER UN PATRIMOINE A SES ENFANTS, tout homme qui veut se PROCURER UNE AUGMENTATION DE REVENU PAR LA RENTE VIAGÈRE, doit s'enquérir, avant tout, du plus ou moins de garantie qu'offre la Compagnie à laquelle il s'adresse.

La Nationale, outre la garantie morale de son Conseil d'Administration, présente un capital de **90 millions** se décomposant comme suit :

Fonds de garantie comprenant le capital social et les réserves en augmentation de ce capital..... **18,078,000f.**

Réserves de toute nature applicables à ses opérations **72,069,136 80**

TOTAL..... **90,147,136 80**

Prospectus et renseignements au siége de l'Administration, à Paris, rue de Grammont et à Roubaix Lille, chez M. Delebis-Decroix. 8875

CHEMIN DE FER DU NORD

De Lille à Mouscron

Départ de Lille, (matin), 5.30, 7 h., 8.30, 9.55, 11.05, (soir), 12.52, 2.25 4.30, 6 h., 7.55, 10.05, 11.15.

De Roubaix, (matin), 5.47, 7.18, 8.48, 10.13, 11.23. (soir), 1.10, 2.43, 4.48, 6.18, 8.13, 10.22, 11.31.

De Tourcoing, (matin), 5.54, 7.29, 8.59, 10.24, 11.34. (soir), 1.21, 2.54, 4.59, 6.29, 8.24. Arrivée, 10.27, 11.36. Ces deux derniers trains ne vont pas jusque Mouscron.

Arrivée à Mouscron, (matin), 6.10, 7.45, 9.15, 10.40, 11.50. (soir), 1.37, 3.10, 5.15, 6.45, 8.40.

De Mouscron à Lille.

Départ de Mouscron, (matin), 7 h., 8 h., 9.30, 11.05, (soir), 12.10, 3.10, 4.50, 5.45, 7.10, 9.10.

De Tourcoing, (matin), 5.10, 7.12, 8.12, 9.42, 11.17, (soir), 12.22, 1.52, 3.22, 5.02, 5.55, 7.28, 9.24, 11.02.

De Roubaix, 5.17, 7.21, 8.21, 9.51, 11.26. (soir), 12.31, 2.01, 3.31, 5.11, 6.12, 7.38, 9.36, 11.11.

Arrivée à Lille, (matin), 5.35, 7.39, 8.39, 10.09, 11.44. (soir), 12.49, 2.19, 3.49, 5.29, 6.31, 7.56, 9.54, 11.29.

De Lille à Béthune et à Bully-Grenay

Departs de Lille (porte des Postes) pour Loos, Haubourdin, Wavrin, Don, Marquillies, La Bassée, Violaines, Cuinchy, Beuvry, Béthune : (matin), 8.08, 11.43. (soir), 4.33, 8.08.

Trains de marchandises : 4.33 et 5.20 soir.

De Violaines pour Cuinchy, Beuvry, Béthune : (matin), 6.05, 9.08, (soir), 12.43, 5.33, 9.03, — minuit 34 les lundis.

De Violaines pour Vermelles et Bully-Grenay : (matin), 5.35, 9.05, (soir) 12.34 5.33.

Retour vers Lille.

Départs de Béthune pour Beuvry, Cuinchy, Violaines, La Bassée, Marquillies, Don, Wavrin, Haubourdin, Loos, Lille : (matin), 6.43, 10.23, (soir), 1.30, 6.45, 9.30.

Marchandises : de Béthune, (soir), 1.35 de Violaines, (soir), 2.10.

De Bully-Grenay pour Vermelles et Violaines : (matin), 6.40, 10.10. (soir), 1.30 6.40.

Correspondance, à Bully-Grenay, avec les trains de Paris et Hazebrouck.